

Investissement : AR PREFECTURE
016-200054047-20210329-2021_03_29_05-BF
Recu le 07/04/2021
Dépenses : 399 656,46 €

- Recettes : 399 656,46 €

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget Assainissement pour l'exercice 2021 de la ville de Confolens arrêté comme suit :

section	dépenses	recettes
fonctionnement	224 166,91 €	224 166,91 €
investissement	399 656,46 €	399 656,46 €
total	623 823,37 €	623 823,37 €

PRECISE que le budget est voté :

- ✓ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ Au niveau de l'opération pour la section d'investissement
- **CHARGE** le Maire de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 31 mars 2021



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

